



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sète Lundi 27 mai 2024

Présents : Stéphane Ravaille, Ariane Chartier, Françoise Claudel, Françoise David-Sciara, Monique Falleau, Michelle Jegat, Yvon Le Gall, Marie-Louise Le Texier, Claudine Mettaie, Céline Ménil, Nicole Petitot, Marie-Denise Riss-Coly, Michelle Vache, Michel Vrinat,

Excusés : Brigitte Dumortier, François Vellas

1- Approbation CR CA du 2/04/2024

Adopté à l'unanimité

2 Programmes des journées « Chardons 2024 » -

a) Personnalités locales

-Le maire étant en déplacement sera représenté par Madame la maire adjointe chargée de la culture

- Edgard Bocage, personnalité bien connue expliquera l'histoire du Lazaret

b) Débat sur l'avenir de l'UFUTA.

. problème du prix de la recherche : déficit de candidatures : problème de manque d'encadrement ? problème de l'attitude consumériste des adhérents observée dans la plupart des structures (on achète une conférence ou un cours comme on achète un produit et on repart... ?

. problème du prix des Chardons : très peu de candidats, les gens n'envoient pas de photos

Les adhérents ne veulent plus faire d'effort, les Universités nous abandonnent

2 structures nous quittent ->UFUTA en danger de mort

Après un regard sur notre carte interactive et celle des Universités populaires, faut-il faire alliance ?

Nicole PETITOT rappelle que les Universités Populaires déclarent clairement sur leur site web se distinguer des universités, être en rupture avec l'enseignement supérieur

Faut-il se joindre aux UP ?

Constat : Le public a changé ; les structures universitaires partent et elles nous tiraient par le haut mais est-ce que l'on les intéresse encore ? veulent-elles couper le lien ?

Il faut revoir les liens et échanges

3) Candidats pour le nouveau CA (voir liste en annexe)

Il est important qu'il y ait des suppléants car on est sûr d'avoir un représentant de l'entité aux réunions.

remarque : Montereau, l'UTL est un service municipal

4) Proposition de modification du Règlement Intérieur

Proposition du Président : introduire le statut de « partenaire associé » tant que la structure n'a pas été labellisée, moyennant une faible cotisation.

Cette cotisation donnerait droit à figurer sur notre carte interactive et à participer aux prix de l'UFUTA. Il

est possible de le voter en CA sans avoir à modifier les statuts en AGE mais il faut modifier le règlement

intérieur. Le statut de partenaire associé durerait 2 ans puis pendant 1 an la structure deviendrait « partenaire accrédité »

Il faut être pragmatique et utiliser toute approche possible si on veut rester pérenne. Il faut contacter toutes les associations et leur proposer ceci, mais 2 remarques :

1-C'est un gros travail de recensement et de prises de contacts

2-Attention à ne pas gêner l'UIA/UTL éventuellement existante dans le secteur

→Vote de modification du règlement intérieur selon la proposition du président : oui à l'unanimité
contre 0 abstention 0 adopté à l'unanimité

5)Rapport moral et financier

Le rapport moral s'articule en 4 parties ; il sera présenté au nom du CA : adopté à l'unanimité
-26 UTL adhérentes représentant 23591 adhérents ; 25 aujourd'hui (voir en annexe)

6) Point financier budget en cours

- situation au 24 mai 2024 document en annexe
- Perte estimée est de 3056,91 € à prendre sur réserves (A noter l'impact des 8 000€ de prise en charge des administrateurs à l'AG de St Germain en Laye)

7) Budget prévisionnel choix stratégique

Cotisations : pour freiner la perte de structures adhérentes et pour diminuer l'écart important avec les tarifs de l'Association des Universités Populaires de France – écart très concurrentiel- Il est proposé de passer la cotisation à 80 € par délégué. Cela pourrait pénaliser les petites structures : la solution dans ce cas serait de leur proposer le calcul le plus intéressant pour elles.

C'est un gros pari car nous ne pourrions « tenir » financièrement que 3 ou 4 ans si en parallèle, de nouvelles structures ou les anciennes perdues (grosses structures universitaires) ne nous rejoignaient pas comme nous le souhaitons. Les 2 hypothèses budgétaires seront soumises demain au vote de l'AG

8) UFUTA ambition 2027

Quel avenir pour l'UFUTA face à la concurrence ?

Nous avons des appellations différentes mais nos fonctions sont similaires, même si certains proposent surtout des conférences d'autres surtout des cours. Notre problématique est souvent la même, à l'intérieur de l'UFUTA nous avons un lien pour ne pas se sentir seuls, pour avoir des échanges productifs

Quels sont nos points forts et nos faiblesses ? il faut améliorer notre attractivité : avant l'UFUTA représentait 80000 adhérents, maintenant entre 25 à 30000 avec une perte moyenne d'1 à 2 structures /an

Les structures universitaires s'en vont : au départ 90% des structures étaient des universités ou issues du monde universitaire : Nancy, Grenoble (-4000), Nantes (-7000), Nîmes nous ont quitté, ainsi que Montpellier. Les universités n'ont plus d'argent et nos cotisations leur coûtent cher à 0,50/adhérent. Quelles sont les raisons pour lesquelles les structures universitaires adhèrent ?

Quelle est notre offre de services ?

Comment bâtir une répartition judicieuse et productive de l'offre entre structure régionale et structure nationale ?

Face à l'AUPF qui démarche avec des propositions attractives, communiquons-nous suffisamment sur ce que nous faisons ?

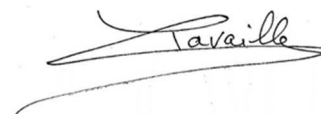
Questions diverses

UTL de Gap : rencontre avec le président de l'Université d'Aix-Marseille et réexamen de la situation. Le maintien dans les locaux actuels à Gap est prolongé d'1 an.

Les secrétaires

Ariane CHARTIER
Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE

ANNEXES

- UTL adhérentes à l'UFUTA
- Candidatures au CA
- Budget : situation au 24 mai 2024

UTL ADHERENTES ; EFFECTIFS ET REPRESENTANTS 2023-2024

	Commune	Libellé	2023-2024	représentants
1	AGDE	UTL	1220	6
2	AMIIENS	IUTA	540	3
3	ANGERS	UATL	2705	7
4	AUXERRE	UTB	121	1
5	BEAUSOLEIL	UVB	179	1
6	BESANCON	UOFC	2280	7
7	BLOIS	UTL	288	2
8	BOULOGNE S/MER	UTA	248	2
9	CHAMBERY	UTL	533	3
10	CRETEIL	UIA	1458	6
11	DINARD	UTS	290	1
12	EAUBONNE	CTR UIA	265	2
13	ESSONNE EVRY	UTL	2375	7
14	GAP	UTL	702	4
15	LE MANS	UTL	2070	7
16	LIMOGES	UTA	497	3
17	MAYENNE	UTL	630	4
18	MELUN	UIA	680	Non réglé
19	NICE	UNIA	1100	6
20	ORLEANS	UTL	1100	6
21	POITIERS	UIA	656	4
22	ST GERMAIN EN LAYE	UIA	550	3
23	ST NAZAIRE	U Libre	1971	6
24	SAUMUR	STL	373	2
25	TOULON	UTL	?	Cf échanges
26	TOULOUSE	UCP3A	660	4

Candidatures au Conseil d'administration

UTL	Candidat	Suppléant
Agde	RAVAILLE Stéphane	JEGAT Michèle
Amiens	RISS-COLY Marie-Denise	COURTIN Isabelle
Angers	BROIX Philippe	JEANNE Belén
Besançon	PETITOT Nicole	
Blois	DESLOGES Patrice	METTAIE Claudine
Boulogne / Mer	LATRY Christian	VACHE Michelle
Créteil	JACQUIN Mihaela	TEISSEDRE Michel
Essonne	LE TEXIER Marie-Louise	HUARD Jacques
Gap	VRINAT Michel	LIOETHIN Pierre
Le Mans	MENIL Céline	
Mayenne	BODIN Bernard	DOUILLET Pierre
Orléans	FALLEAU Monique	VAILLS Yann.
Poitiers	DAVID-SCIARA Françoise	
Saint-Germain en Laye	DUMORTIER Brigitte	CLAUDEL Françoise
Toulouse	VELLAS François	BREUIL Sabine
Montereau	PAILLEAU Pascale	GALTIER Jean-Marc

Exercice 2023-2024 : situation au 23 mai 2024

DEPENSES		RECETTES	
Conseil d'administration	35,52	Cotisations	11 082,50
autres réunions		Produits financiers	1 498,35
Assemblée générale		Cotisation ex antérieur	398,00
Journée des Présidents		Remboursement hôtel AG	433,26
Comité scientifique		don	0,05
Subvention UTL Agde Chardons	2 500,00		
Impressions externalisées	510,42		
Administration	249,95		
Assurance	117,05		
Frais bancaires	122,13		
salaires informaticien	4 536,00		
TOTAL	8 071,07		13 412,16

Situation de la trésorerie

Bilan d'entrée	57 610,21
Situation au 23 mai 2024	62 951,30